

Pour une politique de souveraineté européenne du numérique

Déclaration du groupe Agriculture

Sur le marché du numérique et de l'internet, les européens ne font pour l'instant pas le poids face aux entreprises nord-américaines et asiatiques. Cela a des conséquences sur notre croissance économique et notre capacité à innover, sur notre système fiscal ou encore sur la protection des données personnelles. Cette situation provoque aussi des changements, imposés par d'autres visions économiques, sur notre manière d'envisager la relation de travail.

Le secteur agricole est très utilisateur de toutes ces technologies. Elles apportent la possibilité d'engager les productions dans des dispositifs plus précis qui permettent à la fois de gagner en confort de travail, en productivité et en efficacité environnementale. Les outils d'analyse de l'humidité des sols ou de surveillance des animaux sont, par exemple, un indéniable progrès. Ils sont toutefois majoritairement produits et diffusés par des entreprises étrangères. Les données collectées par ces entreprises peuvent constituer des armes sur des marchés agricoles concurrentiels. De plus, les utilisateurs sont dépendants de ces logiciels et du matériel dont la difficile réparabilité représente une fragilité supplémentaire.

Notre secteur s'est engagé depuis plusieurs années à réduire les risques liés à l'utilisation des données. Ainsi, par exemple, le dispositif Data-Agri a pour objectif de sensibiliser et d'aider les agriculteurs à s'emparer des technologies issues du numérique. Le label Data-Agri distingue les entreprises qui collectent des données agricoles et respectent l'ensemble des principes définis au sein d'une charte. La démarche instaure une éthique dans l'univers du numérique et promeut les pratiques contractuelles loyales dans les relations entre entreprises – collecteur de données – et agriculteurs. Les quatre premiers labels ont été attribués en février 2019, à l'occasion du salon international du machinisme agricole (SIMA).

Sur le second point, celui de la dépendance aux logiciels et aux matériels, la solution viendra de l'émergence de champions européens. Nous approuvons donc toutes les propositions de l'avis qui visent à dynamiser ce secteur et à le rendre concurrentiel. Cela

implique un engagement fort de l'Union européenne auprès des institutions, des entreprises et des citoyens.

Cela exige également une réelle application des règles fiscales et de concurrence. Les débats de ces dernières semaines font apparaître toutefois des difficultés majeures de concrétisation.

Le groupe a voté pour.